

Conditions Générales de Vente (CGV)

Micro-entreprise COMBICOM – François CORDIER

SIRET : 502 380 025 00028

Adresse : 14, rue de la Fontaine, 52200 Saints-Geosmes, France

E-mail : lasolutionestici@gmail.com

Téléphone : 07 70 71 40 28

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre COMBICOM, micro-entreprise représentée par M. François Cordier (ci-après « le Prestataire »), et toute personne physique ou morale, particulier, indépendant ou association (ci-après « le Client »), dans le cadre de la vente de prestations de services de webmastering et d'actions de formation intitulées « transitions professionnelles » à distance. Toute commande implique l'adhésion sans réserve du Client aux présentes CGV.

2. Prestations proposées

Le Prestataire propose :

- Création, maintenance et gestion de sites internet, accompagnement technique à distance.
- Interventions en formation à distance (visioconférence), dans le cadre de missions confiées par des centres de formation.

Aucune vente de biens matériels n'est réalisée.

3. Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des prestations réalisées en France métropolitaine, exclusivement à distance. Le Prestataire ne travaille pas avec les sociétés commerciales mais uniquement avec des particuliers, indépendants et associations.

4. Commande

Toute prestation fait l'objet d'un devis accepté ou d'un accord écrit (courriel, contrat, bon de commande). Le devis ou la confirmation précise la nature des prestations, leur prix et les modalités d'exécution. L'acceptation du devis ou du contrat vaut engagement ferme et définitif.

5. Droit de rétractation

Pour les Clients consommateurs (particuliers), un délai légal de rétractation de 14 jours à compter de l'acceptation du devis s'applique, conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, sauf si l'exécution de la prestation a commencé avec l'accord exprès du Client avant la fin du délai. Pour les Clients professionnels (indépendants, associations), aucun droit de rétractation ne s'applique.

6. Conditions financières

Tarifs : Les prix sont indiqués en euros.

- Jusqu'au [date de sortie de franchise de TVA], le Prestataire bénéficie de la franchise en base de TVA (TVA non applicable – article 293 B du CGI).
- À compter de cette date, les prix seront majorés du taux légal de TVA en vigueur, qui sera indiqué sur les devis et factures.

Modalités de paiement : Paiement sous 30 jours à compter de la date de facture. Paiement accepté par virement bancaire, carte bancaire, chèque ou espèces. Possibilité de paiement échelonné en 3 fois sans frais.

Pénalités de retard : En cas de retard de paiement, des pénalités seront appliquées au taux de 11,13 % l'an, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (article L441-10 du Code de commerce).

Escompte : Aucun escompte pour paiement anticipé.

7. Annulation et report

Toute annulation de prestation par le Client doit être notifiée par écrit (courriel ou courrier). En cas d'annulation moins de 48h avant la date prévue d'exécution, le Prestataire se réserve le droit de facturer la totalité du montant prévu. En cas de report, les parties conviennent d'une nouvelle date sans frais supplémentaires, sous réserve de disponibilité.

8. Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à exécuter la prestation conformément à la description figurant dans le devis ou l'accord écrit, dans le respect des délais convenus, sauf cas de force majeure (article 1218 du Code civil).

9. Obligations du Client

Le Client s'engage à fournir toutes les informations et documents nécessaires à la bonne réalisation de la prestation. Il garantit que les contenus fournis ne portent pas atteinte aux droits de tiers et ne sont pas contraires à la loi.

10. Responsabilité

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens. Il ne pourra être tenu responsable des dommages indirects, pertes de données ou pertes financières résultant de l'utilisation des services fournis. Une assurance Responsabilité Civile Professionnelle couvrira l'activité (référence à venir).

11. Propriété intellectuelle

Les éléments créés par le Prestataire restent sa propriété intellectuelle tant que la facture n'est pas réglée en totalité. Après paiement intégral, les droits d'utilisation sont cédés au Client dans le cadre défini par le devis.

12. Protection des données personnelles, droit d'opposition au démarchage téléphonique et médiation à la consommation

Le Prestataire, en tant que responsable du traitement, collecte et traite les données personnelles du Client (nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail, informations nécessaires à la prestation) dans le seul but d'exécuter le contrat, assurer la gestion administrative et comptable, et répondre aux obligations légales.

Ces données sont conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de la prestation, puis archivées pendant la durée légale de conservation (10 ans pour les documents comptables). Elles ne sont jamais transmises à des tiers sans l'accord du Client, sauf obligation légale ou sous-traitance technique nécessaire à l'exécution du contrat (ex. prestataire d'hébergement, outil de facturation).

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité et d'opposition. Pour exercer ses droits, le Client peut contacter :

François Cordier – COMBICOM – 14, rue de la Fontaine, 52200 Saints-Geosmes – lasolutionestici@gmail.com – 07 70 71 40 28.

En cas de litige, le Client dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Droit d'opposition au démarchage téléphonique : Conformément à l'article L.223-2 du Code de la consommation, lorsque le Prestataire recueille les coordonnées téléphoniques d'un Client consommateur, celui-ci est informé qu'il peut s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel (www.bloctel.gouv.fr) afin de ne pas être sollicité de manière commerciale par téléphone. Cette inscription est ouverte à tout consommateur et s'applique à l'ensemble des professionnels, à l'exception de ceux avec lesquels le Client a déjà un contrat en cours.

Médiation à la consommation : Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client consommateur a la possibilité de recourir gratuitement au service de médiation

suivant, après avoir tenté de résoudre le litige directement avec le Prestataire et à défaut de réponse satisfaisante :

Médiatrice des Communications Électroniques – www.mediation-telecom.org